

Liste récapitulative des exemptions de redevances d'aménagement accordées lors de la délivrance de permis de construire
Pour la période se terminant le 31 décembre 2023

Type d'exemption	Montant
Cour d'église	9 000 \$
Annexe résidentielle d'une chambre	9 413 \$
Bâtiment à utilisation résidentielle construit par une société de logements à but non lucratif et appartenant à cette société, autre que ce qui touche le transport en commun	415 112 \$
Tout lieu de culte et bien-fonds qui est utilisé en rapport avec lui, autre que ce qui touche le transport en commun	100 077 \$
Aménagement sur un terrain appartenant à un établissement de soins de longue durée, sauf pour les frais de transport en commun	17 382 \$
Permis de construire à vocation non résidentielle ne découlant pas de la création d'une superficie brute supplémentaire	55 677 \$
Bâtiments non résidentiels utilisés à de véritables fins agricoles	1 204 534 \$
Total	1 811 195 \$